BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

DE

L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE)

— 1867 —

N° 5. — JANVIER

SENLIS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE CH. DURIEZ

RUE NEUVE-DE-PARIS, 5 BIS.

Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis
Notice : 7970
CB : 3002

Composition du Bureau pour 1867.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR.

M. Léon Chevreau, préfet de l'Oise.
Monseigneur Gignoux, évêque de Beauvais, Noyon et Senlis.
M. le comte d'Auray, sous-préfet de l'arrondissement de Senlis.
M. Chartier, maire de la ville de Senlis.

BUREAU.

Président : M. Vatin.
Vice-présidents : MM. de Maricourt. — Vernois.
Membres : MM. Dubarle. — Barré. — Chantrier. — Vinet.
Secrétaire-général : M. Thirion.
Secrétaires : MM. Cossin. — Bruiet.
Trésorier : M. Cabot.

COMITÉ CONSULTATIF.

Canton de Creil : MM. Péan. — Prévost.
Canton de Nanteuil-le-Haudouin : MM. Daguet. — Lamécourt.
Canton de Senlis : MM. Tassin. — Duriez.

Toutes communications, notes ou mémoires doivent être adressés, *franco,* au Secrétaire-général.

MM. les Sociétaires qui sont en retard pour le paiement de leur cotisation, sont prévenus que le Trésorier délivre les cartes et perçoit les cotisations dans le local des séances, les jours de réunion de la Société.

SHAS
000000003002

LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ.

Membres titulaires.

1. MM. Alny (Pierre), marchand de terre de bruyère à Mortefontaine, par La Chapelle-en-Serval.
2. Amory (Charles), conseiller municipal à Senlis.
3. D'André (baron, colonel), à Senlis.
4. Antoine (Emile), conducteur de travaux à Senlis.
5. Assolant, docteur en médecine à Senlis.
6. D'Auray (comte), sous-préfet à Senlis.
7. Babled, procureur impérial à Senlis.
8. Balézeaux, notaire à Senlis.
9. Barbier (Achille), jardinier chez M. de Waru, à la Bellefontaine, à Senlis.
10. Baroche, fabricant de sucre à Saint-Leu-d'Esserent.
11. Barré fils (Hilaire), jardinier à Senlis.
12. Battavoine (Michel), jardinier à Senlis.
13. Béchade, mécanicien à Senlis.
14. Bedeau, propriétaire à Aumont.
15. Bernard (Léon), jardinier chez mesdames Picquery, à Senlis.
16. Bisetzki, chef de gare à Chantilly.
17. Bobelet (Paul), jardinier chez M. Juillet, à Creil.
18. Boissay (Firmin), marchand de vins à Senlis.
19. Boissonnas, propriétaire à Villemétrie.
20. Bontemps, propriétaire à Senlis.
21. Bourbonneux, propriétaire à Senlis.
22. Bourset, jardinier chez madame Bonneau, à Villemétrie.
23. Bourset, jardinier chez M. Camille Boucher, à Barberie.
24. Brédart, négociant à Senlis.
25. Brochon, propriétaire à Paris, 126, rue de Lafayette.
26. Bruiet, propriétaire à Senlis.
27. Bruslé, maire d'Orry-la-Ville, par La Chapelle-en-Serval.
28. Bruslé, peintre et fabricant de serres à Senlis.
29. Bruxelles, jardinier chez M. Minguet, à Senlis.
30. Cabot, chef d'institution à Senlis.
31. Cagny, conseiller municipal à Senlis.
32. De Caix-de-Saint-Aymour, propriétaire au château d'Ognon.
33. De Caix-de-Saint-Aymour (Amédée), propriétaire au château d'Ognon.
34. Challan, docteur en médecine, conseiller municipal à Senlis.
35. Chambellan (Jules), cultivateur, rue des Jardiniers, à Senlis.
36. Chantrier, pépiniériste à Mortefontaine, par La Chapelle-en-Serval.

37. MM. Chartier, maire de Senlis.
38. Chastaing, pharmacien à Senlis.
39. Chevallier (Zacharie), jardinier au château d'Aumont.
40. Cléry fils, jardinier à Rully.
41. Collard, mécanicien de la Compagnie des Eaux de Senlis.
42. Compiègne (Emile-Simon), horticulteur à Villevert.
43. Corbie (Auguste), propriétaire à Senlis.
44. Corbie-Gromard, tanneur à Senlis.
45. Corbin, conseiller général à Mortefontaine, par La Chapelle-en-Serval.
46. Cossin (Léon), chef d'institution, conseiller municipal à Senlis.
47. Crétenet, propriétaire à Senlis.
48. Daguet, jardinier chez madame Rousseau, à Borest.
49. Debrosse (Henri), chez madame de Latouche, à Villemétrie.
50. Decrept, propriétaire à Senlis.
51. Delamare, propriétaire à Plailly, par La Chapelle-en-Serval.
52. Desachy, conducteur des ponts-et-chaussées à Senlis.
53. Deshais père, propriétaire à Senlis.
54. Deshais fils, négociant à Senlis.
55. Desmarest (Joseph), chez M. Dupré, à Senlis.
56. Devouges père, propriétaire à Senlis.
57. Didier, propriétaire à Senlis.
58. Donon, grainetier à Senlis.
59. Doucet (Eugène), horticulteur à Senlis.
60. Drin, architecte de l'arrondissement de Senlis.
61. Dubarle (Louis), horticulteur à Senlis.
62. Dubois fils, propriétaire à Silly-le-Long, par Nanteuil-le-Haudouin.
63. Dubourg, maire de La Chapelle-en-Serval.
64. Dumont, pépiniériste à Louvres (Seine-et-Oise).
65. Dupré (Auguste), jardinier à Senlis.
66. Dupré, propriétaire à Vineuil, par Chantilly.
67. Dupressoir (Léon), propriétaire à Gouvieux, par Chantilly.
68. Dupuis (Félix), propriétaire à Aumont.
69. Dupuis, conseiller d'arrondissement à Pontarmé, par La Chapelle.
70. Dupuis (Ernest), propriétaire à Pontarmé, par La Chapelle-en-Serval.
71. Dupuis, pépiniériste à Belloy, par Moisselles (Seine-et-Oise).
72. Duriez, propriétaire-gérant du *Courrier de l'Oise,* conseiller municipal à Senlis.
73. Dury (Charlemagne), jardinier à Saint-Nicolas.
74. Fauvelle, jardinier chez M. Lecerf, à Chantilly.
75. Fleury (Jean-Baptiste), jardinier à Senlis.
76. Forati (Auguste), jardinier chez madame Turquet (Victor), à Senlis.
77. François, juge à Senlis.

78. MM. Froment, propriétaire à Saint-Firmin, par Chantilly.
79. Frigaux, propriétaire à Fleurines, par Pont-Sainte-Maxence.
80. Gaudefroy, conseiller municipal à Senlis.
81. Gavrel, libraire à Senlis.
82. Gentil, propriétaire à Fleurines, par Pont-Sainte-Maxence.
83. Geoffroy, jardinier au couvent Saint-Joseph, à Senlis.
84. Gilbert, négociant à Senlis.
85. Gilbert (François), jardinier à Ognon.
86. Gilbert (Isidore), jardinier chez M. Cheronnet, à Vineuil, par Chantilly.
87. Girauld, apiculteur à Senlis.
88. Girodot (Félix), jardinier à Villevert.
89. Girodot (François), jardinier chez M. Colon-Clerc, à Vineuil, par Chantilly.
90. Grand (Jean), jardinier chez M. de Maricourt, à Villemétrie.
91. Grison, propriétaire à Senlis.
92. Gruny (Louis), jardinier à Aumont.
93. Guéret aîné, propriétaire à Senlis.
94. Lamécourt, jardinier chez M. Leduc, à Beaulieu, par Nanteuil.
95. Lagneau, conseiller municipal à Senlis.
96. Largier (Théodore), à Senlis.
97. Laudigeois (Gaëtan), chez M. Dupuis, à Senlis.
98. Lebrun, propriétaire à Chamant.
99. Lecoq-Dumesnil, trésorier-adjoint de la Société d'horticulture de Paris, à La Chapelle-en-Serval.
100. Leduc (Ernest), cultivateur à Senlis.
101. Lefebvre-Brochon, marchand de fers à Senlis.
102. Lefèvre, pharmacien à Pont-Sainte-Maxence.
103. Lefèvre (Victor), rue des Jardiniers, à Senlis.
104. Lefèvre (Julien), grainetier à Senlis.
105. Lefèvre, instituteur à Ognon.
106. Lefranc (abbé), à Saint-Vincent.
107. Letuppe, propriétaire à Senlis.
108. Leroux, taillandier à Senlis.
109. Leroy, jardinier chez M. Dupuis, à Pontarmé, par La Chapelle-en-Serval.
110. Maillet fils, négociant à Creil.
111. Margry (Charles), propriétaire à Senlis.
112. De Maricourt (René), propriétaire à Villemétrie, Senlis.
113. Massei (comte François), propriétaire à Saint-Vincent, Senlis.
114. Mazeau (baron), propriétaire à la Victoire, Senlis.
115. Meignen, meunier à Senlis.
116. Méland, agent d'affaires à Senlis.
117. Mélet (Jean-Baptiste), jardinier à Villevert.
118. Mercier aîné, propriétaire à Senlis.

119. MM. Minguet, meunier, conseiller municipal à Senlis.
120. Mirville, caissier à la recette particulière à Senlis.
121. Moinet père, estimateur de biens ruraux à Senlis.
122. Moinet fils, géomètre-expert à Senlis.
123. Monchy, jardinier à Villevert.
124. Morel, notaire à Senlis.
125. De Morell (baron), conseiller général à Fontaine-les-Corps-Nuds.
126. Motard, propriétaire à Senlis.
127. De Navry (baron), au château de la Victoire, Senlis.
128. Nondain (Alfred), jardinier chez M. Bruneau, à St-Firmin, par Chantilly.
129. Odent, adjoint au maire de Senlis.
130. Palle, docteur en médecine à Senlis.
131. Péan (Armand), architecte-paysagiste à Chantilly.
132. La Perche, receveur particulier des finances à Senlis.
133. Petit, maire de Chantilly.
134. Petit, professeur à Saint-Vincent, à Senlis.
135. Philibert, coiffeur à Senlis.
136. Pillas (Louis), entrepreneur à Senlis.
137. Plé (Constant), jardinier à Valgenceuse, Senlis.
138. Poiré (Léon), filateur à Balagny sur-Thérain, par Mouy-de-l'Oise.
139. Poirée, meunier à la Gatelière. Senlis.
140. Prévost (Antoine), jardinier au château de Chantilly.
141. Rimbert (Louis), jardinier à Saint-Nicolas.
142. Robert, peintre à Villevert, Senlis.
143. Rocquancourt, propriétaire à Senlis.
144. Rudault, meunier, conseiller municipal à Senlis.
145. Savouret (Xavier), marchand boucher à Senlis.
146. Suillet, docteur en médecine à la Chapelle-en-Serval.
147. Spère (Alphonse), jardinier à Senlis.
148. Spitznagel, horticulteur à Chantilly.
149. Taupin (Jules), propriétaire à Senlis.
150. Tassin, jardinier au château de la Victoire, Senlis.
151. Thirion, cultivateur, conseiller municipal à Villevert, Senlis.
152. Thomas (Etienne), pépiniériste à Senlis.
153. Trentelivre, curé de Chamant.
154. Turquet (Henri), conseiller municipal à Senlis.
155. Turquet (Jules), négociant à Senlis.
156. Turquet (Ernest), négociant à Avilly, par Chantilly.
157. Vasseur (Joseph), Fontaine-des-Arènes, à Senlis.
158. Vatin, conseiller municipal à Senlis.
159. De Verneuil, membre de l'Institut, à Pont-Sainte-Maxence.
160. Vernois, conseiller municipal à Senlis.

161. MM. Verrier, négociant à Senlis.
162. Vinet, artiste graveur à Villemétrie.
163. Vincent, propriétaire à Villevert.
164. Vincent (abbé), curé de Montlévêque, à Saint-Vincent.
165. De Waru, régent de la Banque de France, à la Bellefontaine.
166. Ydelot (Clément), chez madame de Parseval, à Senlis.
167. Yon (Adolphe), surnuméraire à Senlis.
168. Yon (Gaston), à Senlis.
169. Yon (Polydore), architecte à Senlis.

Dames patronnesses.

1. Mmes Bonneau de Launoy, propriétaire à Villemétrie.
2. Veuve Bruiet, propriétaire à Senlis.
3. Devaux, propriétaire à Senlis.
4. Fauvelle, propriétaire à Senlis.
5. Foy, propriétaire à Senlis.
6. De Giac (marquise), propriétaire à Senlis.
7. De Latouche, propriétaire à Villemétrie.
8. Mlle Picquery, propriétaire à Senlis.
9. Mmes veuve Regnier, imprimeur à Senlis.
10. Turquet (Victor), propriétaire à Senlis.
11. De Watry, au château de Chaâlis.

Membres correspondants.

1. MM. le docteur Pigeaux, rue Villedo, 5, à Paris.
2. Hardy, directeur des potagers au château de Versailles.
3. Vendenheede (Adolphe), horticulteur à Saint-Maurice-Lille (Nord).

Sociétés correspondantes.

Société d'horticulture et de botanique de Beauvais.
Société d'horticulture de Clermont.
Société d'horticulture de Compiègne.

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS.

Procès-verbal de la séance du 6 Janvier 1867.

Présidence de M. VATIN.

La séance est ouverte à une heure et demie. Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté. Trente membres nouveaux, présentés le 2 Décembre 1866, sont admis sans opposition.

M. le Président donne la parole au Secrétaire-général, pour procéder au dépouillement de la correspondance, qui se compose des pièces suivantes :

1° Trois lettres par lesquelles M. Rodin, secrétaire de la Société d'horticulture de Beauvais, M. Lespinette, secrétaire de la Société d'horticulture de Clermont, et M. Valliez, secrétaire de la Société d'horticulture de Compiégne, promettent d'échanger leurs Bulletins avec ceux de la Société d'horticulture de Senlis.

2° Une lettre de M. Vandenheede, horticulteur à St-Maurice-Lille, dans laquelle il remercie la Société de sa nomination comme membre correspondant.

3° Deux lettres dans lesquelles M. de Verneuil, membre de l'Institut, et M. Lefèvre, pharmacien à Pont-Ste-Maxence, tous deux membres de la Société, s'excusent de ne pouvoir assister à la séance de ce jour.

4° Une lettre de M. Gloede, horticulteur aux Sablons (Seine-et-Marne), accompagnant l'envoi d'un exemplaire de son livre intitulé : *Les bonnes Fraises,* dont il déclare faire hommage à la Société. — M. le Président annonce qu'il se réserve cet exemplaire, et se charge d'en faire un rapport destiné à figurer dans le Bulletin.

Les documents suivants sont déposés sur le Bureau :

1° Par M. le Président, une expédition de l'arrêté préfectoral qui autorise la création de la Société d'horticulture de l'arrondissement de Senlis, à lui envoyée par M. le Maire de la ville.

2° Par M. le Secrétaire-général, le procès-verbal d'une réunion du Comité consultatif, qui a eu lieu le 9 Décembre 1866.

3° Par M. Bruiet, au nom du Comité d'arboriculture, le rapport demandé par la Société au sujet de la poire *Belle-angevine.*

4° Par M. le docteur Palle, au nom du Comité des arts et industries, un rapport sur les *instruments d'horticulture* présentés par M. Béchade.

5° Par M. Cabot, trésorier de la Société, ses comptes de l'année 1866, avec les pièces à l'appui.

6° Un prospectus de M. Brot-Delahaie, cultivateur d'œillets à la Maison-Blanche (Paris).

7° Enfin les deux numéros de Novembre et de Décembre du Bulletin de la Société d'horticulture de Clermont.

M. le Président donne successivement la parole à MM. Bruiet et Palle, pour lire les rapports par eux déposés. Celui du Comité des arts et industries contient une proposition de *mention honorable* pour M. Béchade, qui est immédiatement votée par l'Assemblée.

Le Secrétaire-général donne lecture du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif du 9 Décembre. Il y est dit en substance que la question du jardin étant sur le point de recevoir une solution satisfaisante, le Comité a pensé à pourvoir la Société du Jardinier-Professeur, dont les leçons sont attendues par plusieurs membres avec impatience, et qu'en conséquence il émet une proposition ainsi conçue : Pendant un délai de dix jours, à partir du 6 janvier 1867, tous les jardiniers qui aspireront au titre de Jardinier-Professeur devront se faire inscrire

chez le Secrétaire-général, et indiquer le jardin dans lequel ils feront leur cours d'arboriculture; pendant la deuxième quinzaine de Janvier, ils devront donner chacun un nombre égal de leçons aux membres de la Société; enfin, dans la séance du 3 Février prochain, la Société élira son Jardinier-Professeur à la majorité absolue des suffrages. Cette proposition est mise aux voix par M. le Président, et adoptée sans opposition.

M. de Maricourt, vice-président, fait observer que le mauvais temps qui règne en ce moment a visiblement empêché un certain nombre de membres de se rendre à la séance, et reconnaît que le local provisoire que la Société doit à l'obligeance de l'autorité municipale excuse, par son manque de confortable, l'absence de beaucoup de sociétaires; il se déclare heureux de pouvoir profiter de cette occasion pour faire savoir à l'Assemblée qu'une des Sociétés savantes fondées dans la ville de Senlis a nommé une commission qui s'occupe de chercher un logement convenable dont toutes ces Sociétés, sans exception, seraient appelées à profiter; il ajoute qu'il espère très prochainement pouvoir annoncer l'heureux succès de cette négociation.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président annonce que les scrutins vont s'ouvrir pour le renouvellement annuel de tous les fonctionnaires de la Société. M. Letuppe demande si, vu le petit nombre de membres présents, il ne serait pas à propos de remettre le vote à une autre séance. M. le Président fait observer que le règlement est formel à cet égard, et qu'il est impossible à la Société d'y déroger. M. Vernois, vice-président, ajoute que violer le règlement serait plus préjudiciable à la Société que le fait d'une élection faite par un trop petit nombre de sociétaires. Pendant cette discussion, quelques membres attardés viennent prendre place dans la salle, et M. le Président déclare ouvert le scrutin pour la nomination du Président et du Secrétaire-général.

38 votes sont déposés dans l'urne.

M. Vatin, comme président, obtient 37 suffrages.

M. Thirion, comme secrétaire-général, 37 également.

Le deuxième scrutin, pour la nomination des deux Vice-présidents, donne 39 suffrages.

M. de Maricourt obtient 38 voix.

M. Vernois, 38 également.

Pour la nomination des deux Secrétaires et du Trésorier :

M. Cossin obtient 33 voix, et M. Bruiet 30 voix, comme secrétaires.

M. Cabot, 32 voix, comme trésorier.

Après avoir proclamé ces résultats, M. le Président invite les membres présents à procéder, par canton, à la nomination de leurs délégués au Comité consultatif. Trois cantons seulement, représentés à la séance, prennent part à cette élection, qui donne les résultats suivants :

Canton de Creil : MM. Péan, Prévost.

Canton de Nanteuil-le-Haudouin : MM. Daguet, Lamécourt.

Canton de Senlis : MM. Tassin, Duriez.

Enfin, pour compléter les élections ordonnées par le Règlement, les Comités spéciaux élisent leurs Présidents et leurs Secrétaires.

Après avoir en quelques mots bien sentis remercié la Société, tant en son nom qu'en celui des autres membres du Bureau, de la confiance qu'elle leur a témoignée en les honorant de ses suffrages. M. le Président donne la parole à M. Bruiet, secrétaire, qui annonce vingt nouvelles présentations, et la séance est levée à quatre heures et demie.

Membres admis dans la séance du 6 Janvier 1867.

MM. Bruslé, maire d'Orry-la-Ville, présenté par MM. Chantrier et Bruiet.

Lecoq-Dumesnil, trésorier-adjoint de la Société d'horticulture de Paris, propriétaire à La Chapelle, par MM. Chantrier et Bruiet.

de Verneuil, membre de l'Institut, à Pont-Sainte-Maxence, par MM. Vatin et de Maricourt.

Turquet (Henri), conseiller municipal à Senlis, par MM. Amory et Thirion.

Turquet (Jules), négociant à Senlis, par MM. Challan et Bruiet.

Dubois fils, propriétaire à Silly-le-Long, par MM. Vatin et Bruiet.

Gentil, propriétaire à Fleurines, par MM. Letuppe et Bourbonneux.

Meignen, meunier à Senlis, par MM. Letuppe et Bourbonneux.

Lebrun, propriétaire à Chamant, par MM. Letuppe et Thirion.

Chamlellan (Jules), horticulteur, rue des Jardiniers, à Senlis, par MM. Thirion et Bruiet.

Savouret (Xavier), marchand boucher à Senlis, par MM. Deshais père et fils.

Boissay (Firmin), marchand de vins à Senlis, par MM. Deshais père et fils.

Lamécourt, jardinier chez M. Leduc, de Beaulieu, par MM. Dubarle et Méland.

Nondain (Alfred), jardinier chez M. Bruneau, à Saint-Firmin, par MM. Dubarle et Tassin.

Leroux, taillandier à Senlis, par MM. de Maricourt et Thirion.

Margny (Charles), cultivateur à Senlis, par MM. Lefèvre (Julien) et Thirion.

Lefebvre-Brochon, marchand de fer à Senlis, par MM. Thirion et Brochon.

Compiègne (Emile-Simon), horticulteur à Villevert, par MM. Thirion et Cabot.

Prévost (Antoine-Victor), jardinier au château de Chantilly, par MM. Barré et Deshais fils.

Chevallier (Zacharie), jardinier au château d'Aumont, par MM. Dupuis et Philibert.

Poiré (Léon), filateur à Bilagny-sur-Thérain, par MM. Cabot et Bruiet.

Babled, procureur impérial à Senlis, par MM. Vatin et Pigeaux.

François, juge au tribunal de Senlis, par MM. Vatin et Pigeaux.

MM. Girodot (François), jardinier chez M. Colon-Clerc, à Vineuil, par MM. Dubarle et Girodot (Félix).

Taupin (Jules), propriétaire à Senlis, par MM. Palle et Bruiet.

Debrosse (Henri), chez Mme de Latouche, par MM. de Maricourt et Cagny.

Gilbert (Isidore), jardinier chez M. Cheronnet, à Vineuil, par MM. Thomas et Bruiet.

Bruslé, constructeur de serres à Senlis, par MM. Vernois et Amory.

Mirville, caissier de la recette particulière, par MM. Deshais père et fils.

Dames patronnesses.

Mme veuve Turquet (Victor), propriétaire à Senlis, par MM. Amory et Thirion.

Comités spéciaux pour l'année 1867.

Comité d'arboriculture.

M. Dubarle, *président;* — M. Doucet, *secrétaire;* — MM. Poirée, Forati, Desmarest, Bontemps, Didier, Bruiet, Ydelot, Daguet, Girodot (Félix), Laudigeois, Lefèvre (d'Ognon), Méland, Cabot, Fleury (J.-B.), Dupuis (d'Aumont), Donon, Corbie (Auguste), Letuppe, Grison, Devouges, Bruxelles, Bourbonneux, Philibert, Thomas, Lamécourt, Magniez, Yon (Adolphe), Lefèvre (Julien).

Comité des cultures potagères.

M. Barré, *président;* — M. Deshais fils, *secrétaire;* — MM. Melet, Vasseur, Largier, Grand (Jean), Lefèvre (Victor), Duriez, Thirion, Cossin, Battavoine, Cagny, Bourset (Désiré), Chevalier, Compiègne (Emile), Chambellan (Jules), Spère (Alphonse), Grüny (Louis), Cosson, Savouret.

Comité des plantes d'ornement.

M. Chantrier, *président;* — M. Amory, *secrétaire;* — MM. Fauvelle (de Chantilly), Crétenet, Frigaux, de Maricourt, Guéret aîné, Assolant, Tassin, Dupré (Auguste), Nondain, Bobelet.

Comité des arts et industries horticoles.

M. Vinet, *président;* — M. Palle, *secrétaire;* — MM. Collard, Minguet, Béchade, Moinet père, Péan, Vernois, Girault, Deshais père, Leroux, Prévost, Boyelle, Alny.

NOTES ET MÉMOIRES.

Projet de réforme de l'Arboriculture fruitière,

PAR M. LE DOCTEUR PIGEAUX.

I.

L'insuffisance des fruits de table en France et dans presque toutes les parties de l'Europe est flagrante; le prix exagéré des bons fruits n'en est pas moins évident, et cependant il est loin de rémunérer convenablement ceux qui se livrent à la culture des arbres fruitiers; il y a évidemment un vice radical dans l'organisation de cette partie de la science horticole, nous croyons le connaître, et nous nous empressons de vous le signaler, pour y porter remède par une culture mieux entendue et mieux appropriée aux besoins de notre époque.

L'arboriculture a fait de notre temps des progrès incontestables. Il y a des arboriculteurs du plus grand mérite; mais ils ont tellement compliqué cette partie de la science, que peu de jardiniers peuvent se flatter d'appliquer leur méthode avec la perfection qui seule leur concilie un succès satisfaisant; aussi, sur dix jardiniers, même instruits, il y en a au moins neuf qui causent, par leurs soins inconsidérés, plus de préjudice aux arbres que de profit pour les personnes qui les emploient.

Dans cet état de choses, il est à désirer de pouvoir simplifier l'arboriculture et de la mettre à la portée du plus grand nombre. La taille savante des maîtres de l'arboriculture doit être délaissée au moins pour produire, non pas les fruits d'élite ou de luxe, mais ceux qui, sans être peut-être aussi généralement beaux, sont au moins bons et d'un prix de revient accessible à toutes les bourses.

Pour arriver à ce but, je conseillerai d'abord de choisir, non les espèces délicates comme les Crassanes, les Doyennés, les Duchesses, les St-Germain, et qui demandent l'espalier pour prospérer, mais les fruits qui viennent sur des arbres vigoureux et capables de supporter le plein vent. Je veux qu'on forme des vergers à basses tiges, où les arbres seront suffisamment espacés pour avoir de l'air et de la lumière; je préfère en général les francs de pieds aux arbres greffés sur coignassiers; ils mettent, il est vrai, plus de temps à se mettre à fruits, mais ils sont, en général, plus vigoureux et moins délicats. Je ne voudrais pas plus de deux mille pieds d'arbres par hectare, et je les rapprocherais par familles et par affinités, de même que l'on fait des Normandies, en assortissant les Pommiers par espèce et par variété; de même je rangerais les Poiriers dans leur époque de maturité, et comme on voit rarement les fruits à noyau prospérer là ou viennent bien les fruits à pépin, je conseillerais de ne pas les cultiver sur un même terrain. Tout le monde sait la prospérité des cultures spéciales, les pêches de Montreuil, les cerises de Montmorency, les abricots de Triel, de Meulan et d'Auvergne,

les pruniers de Tours et d'Agen, etc. Nous devons nous efforcer de séparer les cultures pour les rendre plus fécondes; les chemins de fer les répandront là où il est nécessaire et avec profit.

Avis du Comité d'arboriculture sur la poire Belle-angevine.

Dans la séance du 4 novembre dernier, une discussion s'est élevée sur le mérite de la poire *Belle-angevine ;* la Société a renvoyé l'examen de cette question au Comité d'arboriculture, qui s'empresse de donner son avis :

Considérant que, dans la culture des fruits, il faut chercher à produire non-seulement les espèces agréables au goût, mais aussi celles qui se recommandent par la beauté de leurs formes et la durée de leur conservation.

Considérant en outre que la valeur commerciale d'une poire ne peut être indifférente au producteur; que le *Doyenné-d'hiver,* l'un des fruits les plus recommandables à tous égards, ne s'est jamais vendu plus de 3 fr. le kilogr., tandis que la *Belle-angevine,* malgré le peu de saveur de sa chair, se vend jusqu'à 15 fr., grâce à sa beauté et à sa facile conservation.

Le Comité d'arboriculture est à l'unanimité d'avis que la culture de la poire *Belle-angevine* peut être utilement recommandée aux horticulteurs placés, comme ceux de notre département, de manière à pouvoir les livrer au commerce d'une grande ville.

Avis du Comité des arts horticoles sur les instruments présentés par M. Béchade, mécanicien à Senlis.

Béches. — Après un examen raisonné, la Commission accorde une préférence marquée à la bêche façon Rouen sur la bêche façon Senlis. La première, pourvue d'une douille qui forme sur la lame une saillie peu prononcée, a l'avantage de pénétrer plus facilement dans le sol, d'être plus facile à nettoyer.

Binettes. — C'est une considération de même ordre qui détermine la Commission à recommander les binettes nos 4 et 5, de préférence à la binette n° 6, qui est la plus usitée actuellement dans notre contrée. La forme de l'emmanchement, qui, dans les premières, se fait directement sur la lame, tandis que dans le n° 6, elle a lieu par l'intermédiaire d'un col allongé, donne à l'instrument plus de solidité et le rend plus maniable.

Serfouettes, Transplantoirs et *Grattoirs.* — Ces instruments, désignés sous les nos 9, 10, 11, 12, 19, ne diffèrent pas de ce qui se fait en ce genre.

Sécateurs. — La question des sécateurs est une des plus difficiles qu'ait à résoudre un fabricant d'instruments d'horticulture.

Chaque jardinier adopte son sécateur; chaque jardinier s'en sert à sa façon.

En principe, cet instrument doit être bien en main, pourvu d'une boune lame, d'un bon ressort, et la fermeture doit en être telle, qu'elle n'expose pas celui qui se sert de l'instrument à se blesser.

Les sécateurs présentés par M. Béchade réalisent en partie ces diverses conditions. La Commission recommande surtout les ressorts en cuivre, et les sécateurs dont la lame peut être changée, en cas d'accident, sans qu'on soit obligé de renouveler l'instrument de tout en tout. Elle pense que messieurs les horticulteurs apprécieront le côté économique de ce conseil.

Le *Croissant* (n° 8) a une corne inférieure un peu trop saillante; à part ce léger défaut, qu'il est facile de faire disparaître, l'instrument a paru bien construit.

Cisailles. — Ces instruments se distinguent par le fini de leur travail et par la puissance de leur action.

Deux *Échenilloirs,* l'un ordinaire, l'autre à roulettes, ont été hautement appréciés. On ne saurait trop recommander l'usage de ces puissants auxilliaires du jardinier, dans la destruction des ravageurs de nos arbres.

Enfin, M. Béchade présente un *Couteau-Scie,* simple dans sa forme, commode dans son emploi et d'un prix très modéré. Un couteau-scie à lame qui se fermerait unirait à ces avantages celui d'être plus facile à transporter.

Le rapport qui précède fait, à chaque instrument, la part d'éloges qui lui revient.

En somme, la Commission propose que l'Assemblée vote à M. Béchade, mécanicien à Senlis, pour l'ensemble de ses présentations, une *mention honorable.*

ENTRETIENS

Sur la Physiologie végétale,

PAR M. RENÉ DE MARICOURT.

II.

Messieurs,

Il y a différentes manières d'aborder l'étude de la plante.

Quelques auteurs, la prenant dans son plein développement, analysent chacun de ses organes, en décrivent les particularités et les observent dans l'exercice de leurs fonctions; d'autres énoncent dès l'abord les grandes lois générales qui trouveront leur application plus tard. Nous, nous allons saisir le végétal dans un point du cercle qui commence à la naissance pour aboutir à la mort, et à l'apparition de chaque nouvel organe, nous apprendrons à le connaître et à étudier le rôle qu'il est destiné à remplir; nous verrons aussi à quels principes se rattachent les faits que nous aurons à signaler. A titre d'exemple, on prend généralement un haricot, parce qu'il est facile, en examinant cette graine, de suivre la marche et les progrès des phénomènes de la germination.

Par suite d'une vieille comparaison dont chacun saisit la justesse, on assimile la graine à l'œuf, contenant le germe de l'être qui va naître et la nourriture qui lui est destinée pendant la première période de son existence.

Nous voyons d'abord deux enveloppes superposées, intimement unies et soudées, de façon à n'en former qu'une, dans quelques graines. Nous les retrouverons plus tard en analysant les différentes parties de la fleur fécondée. Puis, à une certaine hauteur, une cicatrice plus ou moins large; c'est la trace du point où s'attachait le nombril, alors que la graine, dans la plante mère, recevait sa nourriture par transmission; tout près de là, voici un petit trou qui a joué un rôle important pendant la fécondation; à l'intérieur, deux corps épais et charnus, entre lesquels se trouve logé notre fœtus; celui-ci résume tout le végétal futur. Il a sa tige, sa racine et ses feuilles.

La jeune racine cylindrique, un peu contournée, est l'organe le plus apparent. La tige n'est représentée que par un prolongement fort court, terminé par deux petites feuilles repliées.

Dans quelles conditions ce germe va-t-il entrer dans la vie? Certains animaux inférieurs, guidés par l'instinct, savent déposer leurs œufs dans le milieu favorable à leur éclosion. Ici, les trois conditions à réunir sont l'eau, l'air, la chaleur.

Le premier de ces agents est destiné à ramollir les tissus, à les distendre pour arriver jusqu'au germe et lui porter sa première nourriture, qui, comme il convient à un petit être encore si délicat, par une série de phénomènes chimiques que nous expliquerons, se trouve être de l'eau sucrée.

Il est reconnu que l'excès d'humidité serait nuisible à la graine, en l'exposant à la pourriture.

L'air agit aussi en vertu des lois chimiques que nous aurons à énoncer; on a constaté que la quantité d'air nécessaire à la germination peut être fort minime; des haricots placés à l'abri de l'air, dans une eau précédemment soumise à l'ébullition, c'est-à-dire privée d'air, ont parfaitement germé.

La chaleur, enfin, est indispensable. Entre les deux limites extrêmes d'environ sept ou huit degrés, et cinquante degrés au-dessus de zéro, on établit un moyen terme qui varie suivant les espèces et que l'expérience enseigne à l'horticulteur.

On prétend aussi que l'électricité joue un certain rôle dans le fait que nous étudions; mais, jusqu'à présent, on ne sait rien de précis à cet égard.

Du simple aperçu de ces généralités presque banales, nous pouvons déjà indiquer les conséquences pratiques.

Les précautions à prendre pour éviter la germination intempestive des graines trop promptes à l'éclosion, les diverses méthodes pour les mettre à l'abri de l'air, de l'humidité, de la chaleur : silos, emmagasinement, etc., etc.

Celles au contraire qu'il faut prendre pour provoquer cette germination, et ici se placent la science des couches et des châssis, la stratification des graines, la macération et tous les procédés destinés à stimuler la paresse des germes lents à se développer ou cachés dans une enveloppe trop dure.

Notre haricot, posé hier sur une éponge mouillée, dans une pièce faiblement éclairée et à une température de dix-huit degrés, poussera dans quelques jours sa petite racine hors de l'enveloppe; aujourd'hui, il a déjà changé de forme : au-dessous de la cicatrice du nombril, je vois un gonflement considérable, et les deux corps charnus qui entourent le germe se sont également gonflés; la petite racine a pris de l'accroissement et veut percer la tunique qui lui fait obstacle; voici donc la première manifestation de la vie, jusqu'à présent endormie et comme emmagasinée pour les besoins futurs.

A peine avons-nous fait un pas que nous voici arrêtés par plusieurs grosses questions qui nous barrent le chemin : comme elles ont leur importance et leur intérêt, que de leur solution découleront plusieurs conséquences, il n'y a pas à les esquiver.

Nous avons prononcé plusieurs fois un mot que nous serions fort embarrassés de définir : la vie? Qu'est-ce que la vie végétale?

En assignant aux plantes la position qu'elles doivent occuper dans la nature, on dit généralement qu'elles se trouvent entre les minéraux et les animaux. Les minéraux, dit-on, croissent, mais ne vivent pas. Les plantes vivent, mais ne sentent pas. Les animaux vivent, sentent et se meuvent. Mais nous ne savons pas ce qu'est la vie en elle-même, pas plus que nous ne pouvons savoir ce qu'est, dans son essence, la lumière ou la chaleur : nous ne connaissons que leurs propriétés, au moins voulons-nous apprendre quelles sont les manifestations de la vie. Les végétaux sont assez nettement différenciés des minéraux par le fait de l'organisation, de l'accroissement des organes et de leur décomposition, par celui de la reproduction ou faculté de transmettre la vie à des êtres pareils à eux. Il n'en est pas de même si on les compare aux animaux, et la définition devient incomplète; car si l'animal se distingue de la plante par la sensibilité, on peut répondre que certains animaux paraissent aussi complètement insensibles que la plus lourde bûche, tandis que plusieurs plantes semblent manifester une sorte de sensibilité, ou du moins d'irritabilité, qui se traduit par le mouvement des feuilles.

Quant à la faculté de se mouvoir, chacun sait que des animaux restent toute leur vie accrochés à la place qui les a vu naître; et, d'autre part, dans une des plus intéressantes pages de son traité, M. Grimard nous montre des germes de plantes doués d'un mouvement propre, tout comme celui des animalcules que l'on voit au microscope. Pour le mode de reproduction, nous connaissons des animaux qui se coupent en morceaux, et dont chaque morceau forme un être complet, absolument comme vous faites des boutures de plantes. Il n'y a donc pas, à vrai dire, de limite bien précise entre le règne animal et le règne végétal. Ce que nous affirmons, c'est que l'un et l'autre renferment des êtres vivants : mais, encore une fois, qu'est ce qui constitue la vie?

On se débarrasse des enfants qui vous accablent de questions, en leur répondant : cela est parce que le bon Dieu l'a voulu. Nous autres, grands enfants aussi

curieux que les petits, nous désirons aussi connaître le pourquoi des choses, et nous ne nous contentons pas d'une réponse aussi simple et aussi orthodoxe.

Reprenons donc notre haricot, examinons ce qui s'est passé depuis vingt-quatre heures qu'il est entouré d'eau, de chaleur et d'air : pourquoi cette petite racine s'est-elle enflée au point de faire saillie au-dessous de l'enveloppe qui la comprime? Puisque nous ne savons pas ce qu'est la vie, nous voulons du moins la saisir à son apparition, et, poussant nos investigations jusqu'aux limites extrêmes du possible pour nous, la voir se manifester dans ses actes les plus intimes. Ici, il nous faut un microscope. C'est un outil assez coûteux et difficile à bien manier : je me rappelle, les quelques fois que j'en ai essayé, avoir eu à redouter les fatigues et les illusions inhérentes à son emploi. Nous verrons donc à travers les lunettes des observateurs qui ont eu le privilége de se livrer à ces patientes et laborieuses investigations.

Ceci m'amène à vous demander la permission d'ouvrir une parenthèse, pour vous faire part d'un projet. Si la bonne entente continue à régner entre nous, quand nous serons riches et propriétaires d'un jardin à nous, d'un local à nous, ne trouverons-nous pas un petit coin que l'on consacrera à la botanique, avec tous les accessoires qui en faciliteront l'étude? Je veux penser que ce projet ne paraîtra pas trop téméraire, et qu'en tous cas on me pardonnera d'émettre un vœu et de saluer une espérance.

Si de cette radicule qui, en quelques heures, s'est accrue comme nous l'avons dit, je coupe une petite tranche fort mince, et que je la place sous mon microscope, je vois une quantité considérable de petites cavités arrondies, recouvertes de deux enveloppes superposées, pressées les unes contre les autres, s'aplatissant mutuellement, ou laissant entre elles des vides. C'est là ce qu'on appelle la cellule, et l'agglomération de ces cellules s'appelle tissu cellulaire, l'élément constitutif, primordial de la substance végétale.

La cellule s'allongera, se soudera bout à bout avec ses voisines pour former les fibres et les différents vaisseaux. Nous la retrouvons à l'état de tissu cellulaire dans la moëlle, dans la masse charnue du fruit, dans la peau mince qui recouvre les feuilles et la jeune écorce. Chacun des poils dont l'ensemble constitue le duvet délicat qui recouvre les pêches, la soie moëlleuse et blanchâtre que l'on remarque à la partie inférieure de certaines feuilles, chacun de ces poils, disons-nous, est formé par l'agglomération de plusieurs cellules.

C'est donc la cellule que nous rencontrons partout, et il y a en elle une énergie d'organisation parfois extraordinaire : la cellule, c'est le mystérieux laboratoire où s'accumule la force d'expansion d'où résulte la vie. Comment la cellule se reproduit-elle avec une pareille fécondité? On croit le deviner en voyant, en entrevoyant plutôt, dans les cellules les plus apparentes, d'autres petites cellules, germes endormis qui attendent une circonstance favorable pour se développer à leur tour : en face de ces faits, on n'a pas craint d'affirmer que toute la matière organisée qui, sous différentes formes et sous des noms divers, constitue les êtres,

se trouve à l'état latent, contenue dans cet atôme invisible qui s'appelle la cellule.

Je ne me demanderai donc plus comment ma petite racine a pu grossir en vingt-quatre heures : recourant à mon microscope, ou plutôt à celui des autres, je pourrai constater que si elle était composée de vingt mille cellules, par exemple, on pourrait maintenant en compter quarante mille.

L'activité féconde de cet élément générateur tient parfois du prodige. Citons comme exemple la rapide croissance des champignons. Deux faits dont j'ai été témoin m'ont frappé de stupeur. Etant en Sicile, je remarquais, en passant par certain petit sentier dans la montagne, une grosse touffe d'aloès au bord du chemin : il y avait environ trois semaines que je n'avais parcouru le sentier, et lors de mon dernier passage, j'avais rencontré ma touffe d'aloès offrant son aspect habituel ; cette fois, elle était ornée d'une hampe grosse comme le bras, longue de trois mètres, et portant un magnifique bouquet de fleurs prêtes à s'épanouir. Trois semaines avaient suffi pour organiser une pareille masse de substance végétale. Le second fait m'a surpris davantage. C'était à peu de distance du bord de la mer. Un matin, dans un endroit bas, sorte d'excavation où s'était accumulé du sable humide, je vis tout à coup une espèce de roseau flasque, d'un vert tendre, haut d'environ cinquante centimètres, que je ne saurais déterminer au point de vue botanique. Or, ce roseau n'existait positivement pas la veille à la même heure. Je n'en ai jamais appris plus long à ce sujet. J'eusse été moins stupéfait, si j'avais su alors quelle est la prodigieuse faculté d'expansion de la cellule, si j'avais lu, comme je l'ai fait depuis, que le poids de certains potirons peut augmenter d'un kilogramme par jour ; que l'on a pu calculer comme quoi, dans certaines feuilles, deux mille cellules se forment dans l'espace d'une heure.

VARIÉTÉS.

M. Jacques.

On vient encore d'inscrire sur une tombe un nom cher à l'horticulture. C'est celui d'un de ces savants praticiens qui montrent à quel point le travail et l'intelligence peuvent compenser le manque d'instruction première.

Jardinier du domaine royal de Neuilly, M. Jacques avait été l'un des fondateurs de l'ancienne Société royale d'horticulture, devenue, en 1855, la Société centrale et impériale. On peut dire qu'il en fut une des lumières : il y a dix ans, âgé alors de 75 ans, on l'y voyait encore assidu, souvent consulté, fournissant au journal des notes utiles ou intéressantes, sans compter une série d'observations météorologiques, poursuivie plus de trente ans, jour par jour, monument de patience et de soins que longtemps encore on pourra consulter avec fruit.

Rendre hommage à une vie si belle et si utile, c'est un devoir pour une Société d'horticulture.

E. T.

Senlis. — Typ. Duriez.

TABLE

Liste générale des Membres de la Société . . . . . Pages 77
Procès-verbal de la séance du 6 Janvier 1867 81
Membres admis dans la séance du 6 Janvier. 84
Composition des Comités pour l'année 1867. 85
Projet de réforme de l'arboriculture fruitière, par M. Pigeaux . 86
Avis du Comité d'arboriculture sur la poire Belle-angevine . . 87
Avis du Comité des arts horticoles sur les outils présentés par M. Béchade 87
Entretiens sur la Physiologie végétale, par M. de Maricourt . . 88
Variétés. — M. Jacques 92

Ordre du jour de la séance du 3 Février.

A 1 heure, réunion des Comités. — Examen des objets déposés sur le Bureau.

A 2 heures, réunion générale.

Lecture du procès-verbal de la séance du 6 Janvier

Admission de membres nouveaux.

Dépouillement de la correspondance.

Communication des procès-verbaux des Comités.

Rapport de la Commission du Jardin.

Nomination du Jardinier-Professeur.

Examen des comptes du Trésorier pour l'année 1866.

Propositions et communications.

Avis.

M. Dupré, propriétaire à Vineuil, demande un Jardinier.